

EXTRAJUDICIAIRE

Association du Jeune Barreau de Montréal / Young Bar Association of Montreal
www.ajbm.qc.ca • Volume 22 • Numéro 2 • Avril 2008

GÉNÉRATIONS X / Y

DES JEUNES AVOCATS EN GESTATION



mot du président Qui sommes-nous ? / page03 sous la loupe Talkin' 'bout my generations /
page04 chronique du CAP À nous de jouer / page05 hors des sentiers battus Le
droit mène à tout...même au thé ! / page06 chronique du Comité éthique Elles sont
là / page08 perspectives Avocats sans frontières, ou le droit au-delà des limites géopolitiques /
page09 rencontre M^e Anne-Marie Boisvert, doyenne / page10 sous la loupe Conciliation
travail-famille / page12 l'AJBM en vrac / page14 ailleurs From Deserts to Glitters / page18
art de vivre Deux idées ensoleillées en attendant l'été... / page20 art de vivre L'autre
génération / page21 mot du bâtonnier Le bâtonnier est un X ! / page22 éditorial
L'ambivalence du Y / page23 à noter à votre agenda / page24



EXTRAJUDICIAIRE

Association du Jeune Barreau de Montréal / Young Bar Association of Montreal
www.ajbm.qc.ca • Volume 22 • Numéro 2 • Avril 2008

L'EXTRAJUDICIAIRE est le bulletin d'information de l'Association du Jeune Barreau de Montréal (AJBM). Il est tiré à 4 650 exemplaires six fois par année et distribué gratuitement à tous les avocats de dix ans et moins de pratique de la section Montréal, ainsi qu'à la magistrature et à de nombreux intervenants du monde juridique.

VP Communications : M^e Anne-Marie Breton. **Rédacteur en chef :** M^e Pierre-Luc Beauchesne. **Directrice de la publicité :** M^e Juliette Lucas. **Conseillère en rédaction :** M^e Pascale Portelance. **Journalistes :** M^{es} Marie-Pierre Bédard, Marie Cousineau, Michel El Meouchi, Todd Henderson, Marjorie Houle, Charlotte Larose, Maude Perras, Josée Ringuette et Marie-Josée Tremblay. **Correspondantes internationales :** M^{es} Gervaise-Marie Pilon et Lucie Laplante. **Conseillères en révision linguistique :** M^{es} Myriam Farag, Véronique Guertin, Geneviève Ladouceur, Catherine Lamarre-Dumas et Clémentine Sallée. **Photographe :** M. Dimitri Kalachnikoff www.w-foto.com. **Graphisme :** M. Philippe Héroux. **Mise en page et impression :** Mme Nicole Ducharme Monette, NDM Éditique.

Membres du conseil d'administration de l'AJBM : M^{es} Antoine Aylwin, Nancy Bishai, Anne-Marie Breton, Mélanie Chartrand, Joséane Chrétien, Philippe de Grandmont, Marie-Christine Demers, Dominic Jaar, Nicolette Kost-de-Sèvres, Eric Oliver, Mathieu Piché-Messier, Karim Renno, Laurent Soustiel, Philippe-André Tessier et Olivier Truesdell-Ménard.
Directrice générale de l'AJBM : M^e Caroline Scherer.

Tous droits réservés. Dépôt légal – Bibliothèque du Canada (ISSN 0838-0880) et Bibliothèque nationale du Québec. Dans l'EXTRAJUDICIAIRE, la forme masculine désigne, lorsque le contexte s'y prête, aussi bien les femmes que les hommes. La rédaction se réserve le droit de ne pas publier un texte soumis ou de le réduire. Les textes publiés ne reflètent nullement l'opinion de la rédaction, ni de l'AJBM, mais bien celle de leurs auteurs. Convention de la Poste-publications No 40031782. Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au : Secrétariat permanent de l'AJBM, Maison du Barreau, 445, boul. St-Laurent, Bureau 325, Montréal (Québec) H2Y 3T8. **AVIS :** Tout membre qui désire que son nom n'apparaisse pas sur la liste nominative que l'AJBM transmet occasionnellement à des tiers à des fins de prospection commerciale ou philanthropique doit en informer par écrit le Secrétariat permanent de l'AJBM à l'adresse ci-haut mentionnée.



ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL
YOUNG BAR ASSOCIATION OF MONTREAL

Nos tarifs de groupe. Vos économies personnelles.



Que ce soit pour assurer votre voiture ou votre résidence, l'Association du Jeune Barreau de Montréal vous a négocié des **rabais de groupe** et des **avantages exclusifs** auprès de La Personnelle, premier assureur de groupe auto et habitation au Québec.

Appelez. Comparez. Économisez.

1 888 GROUPES
(1 888 476-8737)

www.lapersonnelle.com/ajbm



À GAGNER :
deux prix de
25 000\$
pour réaliser vos
projets personnels!

Pour participer,
demandez simplement
une soumission
à La Personnelle!

Aucun achat requis.
Détails disponibles au
www.lapersonnelle.com/25000



Mot du président



Mathieu Piché-Messier

Qui sommes-nous ?

Entre la Génération X – dont le terme réfère aux gens qui signaient par un « X », n'ayant pas d'identité - et la Génération Y, la Génération XY, notre génération, progéniture de Baby-Boomers, comprend généralement les gens nés entre 1975 et 1986 qui revendiquent une « qualité de vie » plutôt qu'une « quantité de vie ».

Selon le sociologue Fernand Dumont, la jeunesse des années 1980 est en attente. La génération du baby-boom s'est cadennassée dans ses privilèges dont les jeunes sont souvent exclus et pour l'instant, la coexistence de deux sociétés parallèles ne suscite que de l'indifférence de la part des jeunes, notamment à l'égard des institutions politiques sur lesquelles ils n'ont pas de prise¹.

À mon avis, ceux qui prétendent que notre génération n'a pas d'identité parce qu'elle se contente d'attendre, ont tort. Les jeunes avocat(e)s XY ne peuvent être indifférents : ils doivent faire connaître leurs opinions. Lors du récent débat organisé par le Barreau de Montréal, tous les candidats à la Vice-présidence du Barreau du Québec ont confirmé leur désir de respecter l'indépendance d'esprit et de parole des jeunes avocat(e)s. L'AJBM étant la plus grande association de jeunes avocat(e)s au Québec, nous devons prendre temps et énergie nécessaires à faire connaître nos idéologies et intérêts.

Ainsi, le 13 mars dernier, l'AJBM (représentée par M^{es} Samuel Bergeron, Nicolette Kost-de-Sèvres, Karim Renno, Philippe-André Tessier et moi-même) défendait en commission parlementaire² son mémoire sur le document « *Rapport d'évaluation de la Loi portant réforme du Code de procédure civile* » et son mémoire sur les poursuites stratégiques contre la mobilisation publique - les poursuites-bâillons (SLAPP). Rédigés sous l'excellente direction de M^e Renno, président du Comité recherche et législation (« CRL »), ces deux mémoires sont disponibles sur notre site web. Or, relativement aux poursuites-bâillons (SLAPP), l'AJBM a une position différente de celle du Barreau du Québec. Sans être incompatible, notre position complète celle du Barreau du Québec en ce qu'elle suggère des amendements législatifs immédiats pour permettre aux tribunaux de plus aisément contrer toutes les formes de poursuites abusives.

Suite à notre présentation, certains membres de la Commission des institutions mentionnaient: « *C'est beau de voir cette jeunesse intelligente, progressiste, ambitieuse et rigoureuse avancer les idées fortes qui sont quelques fois contraires à celles de leurs aînés plus "protecteurs" de leur profession ! Un vent d'air frais !* » Nous sommes une génération proactive, différente de celle qui nous précède. Nous avons nos opinions et ferons nos choix de vie. Je vous soumetts que nous sommes une génération d'avocat(e)s réalistes et sensibles aux préoccupations et problématiques socio-économiques de la société dans laquelle nous vivons et dans laquelle nos enfants grandiront.

Samuel Ullman disait: « *Youth is not a time of life; it is a state of mind; it is not a matter of rosy cheeks, red lips and supple knees; it is a matter of the will, a quality of the imagination, a vigor of the emotions; it is the freshness of the deep springs of life* ».

Nous sommes l'image et l'avenir de la profession. Nous sommes un « vent d'air frais » soufflant sur une profession qui, je l'espère, saura grandement en profiter. Espérons seulement que, lorsque nous aurons les cheveux blancs, les générations futures d'avocat(e)s nous diront : « Merci d'être qui vous êtes » ! ■

¹ http://archives.radio-canada.ca/IDD-0-10-1244/vie_societe/generation_x_jeunesse/

² <http://www.assnat.qc.ca/fra/38Legislature1/DEBATS/epreuve/ci/O80313/1000.htm>, journal des débats de la Commission des institutions, 13 mars 2008, 10h00 (à partir de 10h22)

Mathieu Piché-Messier

Sous la loupe

Talkin' `bout my generations



Todd Henderson, journaliste

When the Brass at L'ExtraJudiciaire asked me to write the opening article for this issue of l'ExtraJudiciaire, which has as its theme Generations X and Y, I couldn't help but feel uniquely qualified for such a task. When I reflect on what characterizes Generations X and Y, I feel that at times I identify with both.

This generational bipolarity of mine manifested itself as soon as I got the call from Pierre-Luc at l'ExtraJudiciaire. Instantaneously, the Generation Y side of my personality expressed its self-absorbed self. "Finally", I said to myself, "I am receiving the recognition I so clearly deserve by being asked to grace the opening pages of L'Extra with my brilliance." However, personality Y was quickly displaced by the cynicism of the jaded Generation X. "Who cares, man?" I thought to myself. "No one's gonna read your article. Poetic justice, since L'Extra is about to lay you off."

While for some reason I feel at home across the generational divide, at the same time, I can't help but feeling that I don't really fit well in either generation. Maybe some of you feel the same way. Consider the following: I vaguely remember hearing about various nasties like recessions and cutbacks during the late 1980's, early 1990's, that hit young members of Generation X just as they were entering the world of work. Despite these tumultuous economic times of the "brick and mortar" economy, I can happily state that my allowance of five dollars per week remained unchanged throughout. Unlike a true member of Generation X, I didn't experience the economic hardship that has bred the cynicism, indifference and self-interest for which Generation X has become famous, at least in the eyes of the collective judgment of

the Baby Boomer Generation. More importantly, I have never listened to RUSH. At the same time, my Generation Y credentials are admittedly weak. I'm hardly a clavardeur, nor am I particularly fond of social electronic communication. Until I began researching for this article, the only element of geekspeak that I had ever employed was "lol" (laughing out loud), which I mistakenly thought stood for the awkward phrase "lots of laughing".

Being a generational fence-sitter allows one to see both sides of the mythical generational divide. To me, wandering around in a dark room, listening to repetitive electronic music and eating fluorescent coloured little pills, conjures up images of Afterhours dance culture and soothers just as easily as I'm reminded of Pac Man and Atari.

But enough about popular culture; what does the concept of generational generalization mean for the practice of law? Could Generation Y's penchant for electronic communication result in a new form of legalese not seen since the times of Lord Denning? Could potential clients soon be bombarded with emails from young Generation Y corporate lawyers attempting to develop clientele whose subject line reads "WTGP" (want to go private?)

Think about it – generational trends might soon change the way you think about your job. ■

LA RELÈVE
A LE DROIT
D'EN AVOIR
PLUS !

VOTRE PATRON
VOUS MET DE
LA PRESSION ?

POUR VOUS,
ON EN EXTRAIT
LE MAXIMUM.

MÊME BIEN
PRESSÉ, ÇA
VAUT LA PEINE
D'ESSAYER.

www.plusdejus.com

Chronique du CAP

À nous de jouer :

Pour devenir des avocats sans papier



Mathieu Lavallée, président du
Comité des affaires publiques

Le photocopieur travaille sans relâche et le télécopieur ne déroutit pas. Pourtant, nos ordinateurs pourraient effectuer, diminuer voire même rendre inutile tout ce travail. La nouvelle génération d'avocats a tout en main pour qu'une nouvelle ère technologique prenne son envol. Qu'attendons-nous ?

Malgré l'utilisation toujours plus importante de l'informatique dans les cabinets d'avocats et l'administration de la justice, l'échange électronique de documents de nature juridique se fait toujours attendre. Bon nombre de communications et d'échanges entre les avocats se font encore via les moyens traditionnels, alors qu'il serait si facile de procéder autrement. Bref, notre pratique professionnelle ne s'est informatisée... qu'à moitié.

Cette réticence, qui entraîne notamment une consommation surabondante de papier, devrait pourtant s'atténuer. En effet, bon nombre des jeunes membres de la profession possèdent dans leur bagage toutes les habiletés nécessaires pour utiliser ces ressources technologiques. De plus, les outils informatiques permettent une gestion souvent bien plus efficace des dossiers. L'utilisation de l'informatique permet par ailleurs une plus grande souplesse quant à l'échange et l'utilisation de tous ces documents, sans que leur sécurité ou leur authenticité n'ait à être sacrifiée.

C'est dans ce contexte que le Comité des affaires publiques (CAP) de l'AJBM recensait récemment les changements à apporter pour que la nouvelle génération de juristes s'active à déclencher la nouvelle ère technologique au sein de la profession. Pour donner l'exemple, l'AJBM a déjà mis

en place plusieurs mesures, comme l'abandon de la publicité par télécopieur et la possibilité de ne pas recevoir l'ExtraJudiciaire en format papier, au profit du courrier électronique. De plus, un tout nouveau site Internet vous offrira bientôt une multitude de services en ligne.

Mais il faudra plus. Les propositions qui seront soumises par le CAP ou le Comité recherche et législation (CRL) chercheront définitivement à influencer la pratique pour l'orienter davantage vers les moyens technologiques existants. Des pressions seront exercées auprès du Barreau du Québec afin que tous les avocats détiennent une adresse courriel (au même titre qu'un numéro de téléphone et de télécopieur), et auprès du ministère de la Justice, afin que les actes de procédure puissent être signifiés entre les différents procureurs par courriel. Plusieurs autres mesures seront également mises de l'avant. Cependant, ces nouvelles mesures ne suffiront pas à elles seules.

Pour que cette nouvelle ère prenne son envol, il faudra avant tout que la nouvelle génération y mette du sien et qu'elle comprenne qu'elle a plus qu'un droit de regard sur comment elle pratique aujourd'hui. Bref... à nous de jouer ! ■



NOUS PRENONS LE RELAIS POUR VOUS

RECHERCHES DE NOMS
ET DE MARQUES
DE COMMERCE

FOURNITURES
JURIDIQUES

DROIT DES
SOCIÉTÉS/COMPAGNIES

651, rue Notre-Dame O.
3^e étage
Montréal (Québec)
H3C 1J1

514.393.9900
1.800.668.0668
www.marquedor.com



marque d'or

Hors des sentiers battus

Le droit mène à tout...même au thé !



Marie-Pierre Bédard, journaliste

Nous le savons tous, même si nous adorons notre profession, la pratique du droit n'est pas toujours de tout repos, surtout pour nous, jeunes avocats ! Certaines personnes, même si elles adorent la pratique, choisissent d'orienter leur vie différemment et de passer à autre chose.

Je vous présente donc M^e Stéphane P. Lemay, marchand de thé et fondateur des boutiques *Un Amour des Thés*, lequel illustre bien le dicton énonçant que le droit mène à tout, pourvu qu'on en sorte...

Depuis combien de temps êtes-vous membre du Barreau et qu'est-ce qui vous a mené à choisir la profession d'avocat ?

Je suis membre du Barreau depuis 1993. J'ai choisi cette profession parce qu'elle cadrerait bien avec ma personnalité en général. Étant une personne passionnée mais aussi très analytique et cartésienne, j'aimais beaucoup étudier les lois et les systèmes. C'est une profession qui répondait à mes attentes en général. J'ai toujours exercé en cabinet privé, pour de grands et de moins grands cabinets, surtout en matière de litige commercial et en recours extraordinaires.

Vous avez effectué un changement plutôt radical dans votre carrière en démarrant la boutique Un Amour des Thés. Pour quelles raisons avez-vous fait ce choix ?

Quand j'ai pris la décision de quitter la pratique en 2002 pour démarrer une entreprise de commerce de détail de thés fins, ce n'est pas parce que je n'aimais pas la profession. Mais étant avocat dans un grand cabinet, je me voyais imposé des exigences en matière de temps chargeable (et non chargeable) qui nécessitaient que je passe quotidiennement de longues heures au bureau ou dans mon bureau à la maison. Quand on ajoute à cela tout le stress que cela implique et le fait que j'avais trois enfants en bas âge à cette époque, j'ai réalisé que ça ne me convenait plus. Également, un de mes enfants a été gravement malade durant cette période, ce qui m'a forcé à remettre en perspective mon rôle de parent. Je n'avais pas grandi dans ce contexte et je voulais me rapprocher de la vie de famille que j'avais eu la chance d'avoir étant enfant.

J'avais aussi quitté quelques années plus tôt un grand cabinet pour me joindre à un autre, de taille moyenne, où les exigences en matière de temps chargeable étaient



M^e Stéphane P. Lemay

moins élevées et où j'avais des possibilités d'avancement plus raisonnables. Cependant, quelque temps après mon arrivée, le cabinet décidait qu'il valait mieux fusionner avec un autre, ce qui me ramenait selon moi au point de départ. Je redeviendrais un petit poisson dans le grand étang.

Mais comment fait-on pour passer du droit au thé ?

Quand j'étais étudiant, j'ai travaillé pour des entreprises où j'étais en contact avec le public, ce que j'ai d'ailleurs toujours apprécié. Quand j'ai décidé qu'un changement s'imposait dans ma vie, je me suis posé une question : « Qu'est-ce que je pourrais bien faire que j'aime, que je connais bien et qui me permettrait de gagner raisonnablement ma vie ? » Comme j'adorais le thé et que j'avais beaucoup lu sur le sujet depuis des années, l'idée de démarrer un commerce de thé a commencé à germer. J'ai commencé à développer un plan d'affaires et j'ai obtenu ensuite le soutien financier d'une banque pour démarrer mon projet.

Est-ce que vous avez hésité avant de vous lancer dans cette grande aventure ?

Oui. Ce n'est pas le genre de décision que l'on peut prendre à la légère. Il était primordial pour moi d'avoir l'appui de ma conjointe parce que ce changement de carrière allait bouleverser nos habitudes quotidiennes. Ce ne sont pas des situations qui sont nécessairement faciles à traverser pour un couple. Également, j'avais beaucoup d'appréhension face à la réaction de mes parents. Ils ont toujours valorisé les études et ont espéré que je gagnerais bien ma vie comme professionnel. J'avais donc peur qu'ils soient en quelque sorte déçus de mon choix. J'ai donc attendu que tout soit prêt avant de leur annoncer la nouvelle. Fort heureusement, leur réaction fut très positive. Et aujourd'hui, mes parents sont devenus des membres à part entière de mon entreprise puisqu'ils y travaillent.

Qu'est-ce que votre formation légale vous apporte dans votre nouvelle carrière ?

Au départ, quand j'ai voulu démarrer l'entreprise, je savais où me diriger et comment mettre en branle tout le « set-up » corporatif. Comme je pratiquais en litige commercial, j'étais à l'aise lorsqu'il est venu le temps de négocier des baux pour louer un local commercial ou encore pour négocier avec les institutions financières. Également, en cas de litige impliquant mon entreprise, je suis en mesure d'y faire face plus facilement. Mais honnêtement, comme c'est un domaine tellement éloigné du droit, je ne pense pas que mon statut d'avocat me confère un avantage sur un compétiteur. Ce que je fais en ce moment relève beaucoup de l'instinct, du gros bon sens, de mon sens des affaires et...de mes papilles gustatives.

Est-ce que vous diriez que ce changement a été bénéfique dans votre vie ?

Beaucoup de gens que je connais, dont des confrères, m'ont dit que j'avais eu énormément de courage de faire un tel choix. La pratique du droit n'est pas facile et plusieurs n'y sont pas nécessairement heureux. Cependant, ils ne sont pas prêts à sacrifier ce qu'ils ont réussi à obtenir et à ralentir leur rythme de vie. Je pense que faire un change-

ment de carrière aussi drastique nécessite des conditions particulières, mais aussi des fonds importants. J'ai dû puiser dans mes économies et faire des sacrifices pour réussir à bâtir ce que j'ai aujourd'hui.

Qu'est-ce que vous diriez à quelqu'un qui pense à effectuer un tel changement ?

Il est primordial de réfléchir, mais surtout de prendre son temps. Il faut garder la tête froide et considérer les aspects négatifs qui surgiront. La qualité de vie a un prix et il faut être en mesure de survivre durant les premiers temps. J'ai toujours pensé qu'il était sage de retarder la mise en branle d'un tel projet pour mieux se préparer. Il ne faut pas prendre une décision de la sorte sur un coup de tête ni prendre quoi que ce soit à la légère. On doit préparer le projet comme on prépare un dossier pour un client; retourner toutes les pierres et considérer toutes les hypothèses.

Alors est-ce qu'on peut dire que le droit mène à tout ?

Oui effectivement ! J'ai toujours ce que j'appelle des réflexes de juriste dans la gestion de mon entreprise. Vous savez, je ne prétends pas qu'il est impossible d'avoir une belle qualité de vie lorsqu'on pratique le droit dans un cabinet privé. Je pense cependant que le milieu devrait évoluer et s'adapter. Il ne suit pas nécessairement l'évolution des mentalités des gens qui le composent ni de la société en général où l'on prône maintenant davantage un sain équilibre travail / famille / loisirs. Avec la croissance des maladies liées au stress (burn-out, dépression, etc.) dans notre belle profession, j'ose espérer que le milieu réagira. On pourrait peut-être en discuter une tasse de thé à la main... ■

Un Amour des Thés
1224, avenue Bernard Ouest
Outremont (Québec)
H2V 1V6
Tél.: 514.279.2999
Télec.: 514.279-3664

5612, Monkland
Montréal (Québec)
H4A 1E3
Tél.: 514.369.2999
Télec.: 514.279.3664

<http://www.amourdesthes.com>

COURTIER EXCLUSIF DE L'ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL

ASSURANCE-GROUPE

- Assurance vie
- Assurance décès ou mutilation accidentel
- Assurance soins médicaux
 - * Hospitalisation, médicaments
 - * Paramédicaux
 - * Assurance voyage
- Assurance soins dentaires
 - * Soins de base et prévention
 - * Endodontie
 - * Parodontie
- Assurance invalidité
- Assurance des frais généraux

ASSURANCE INDIVIDUELLE

- Assurance vie
 - Temporaire 10, 20, 100 ans
- Assurance invalidité
- Assurance vie universelle
- Assurance contre les maladies graves

La réponse à tous vos besoins
d'assurance de personnes

N'hésitez pas à communiquer avec nous.

1255, rue University, Bureau 217
Montréal (Québec) H3B 3B2
Téléphone: 514.871.1181
Sans frais: 1.877.371.1181
Télocopieur: 514.871.4943
Courriel: info@medicassurance.ca
www.medicassurance.ca

M | **médicassurance**

Chronique du Comité éthique

Elles sont là :

La place des femmes dans la profession



Natacha Lavoie, membre du Comité éthique

Au 18^e siècle, les lois québécoises et canadiennes tenaient la femme à l'écart de la vie publique. Elles ne pouvaient accéder à l'enseignement supérieur, ne pouvaient voter, ne pouvaient occuper de poste électif, sans oublier qu'elles ne pouvaient accéder à la propriété ni obtenir la garde des enfants. Les temps ont changé, mais à quel point ?

Il est maintenant évident que la société a évolué : les femmes ont accès à l'enseignement supérieur et elles peuvent voter, mais n'oublions pas qu'en ce qui concerne notre profession, elles n'y sont admissibles que depuis 1941, suite à une modification apportée à la *Loi sur le Barreau*. Elizabeth C. Monk fut la première femme à être admise au Barreau en 1942.

Heureusement, la présence des femmes dans la profession s'est accrue depuis 1942, et celles-ci ont réussi à accéder à des postes importants, dont celui de juge en chef de la Cour Suprême du Canada, pour ne nommer que celui-là, que l'honorable juge Beverley McLachlin occupe depuis le 7 janvier 2000, devenant ainsi la première femme à occuper ce poste. Cette nomination a constitué pour plusieurs une avancée de la place des femmes dans le système judiciaire canadien.

Au 31 mars 2007, la section de Montréal du Barreau recensait 6 585 avocats et 5 539 avocates. Les jeunes avocates y sont pour beaucoup dans ces statistiques puisqu'elles sont nettement majoritaires au sein de l'AJBM (60 %) tels qu'en font foi les résultats du dernier sondage, sans compter les facultés de droit où les hommes semblent maintenant se fondre dans la masse féminine.

Malgré ces changements et malgré cette présence accrue, il est encore difficile pour les femmes de faire leur place dans notre profession et parfois même d'obtenir le respect de leurs collègues masculins. À plus forte raison, est-il difficile pour les femmes d'accéder au poste d'associé au sein de cabinets, soit parce qu'elles prendront un congé de maternité, soit parce qu'elles préconiseront un équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie familiale. Elles verront souvent un tel poste leur passer sous le nez au profit de collègues masculins ou, du moins, elles devront attendre quelques années de plus avant d'y accéder.

Pourrait-on bientôt voir le présent discours se modifier au profit des femmes ? Les hommes de la génération Y, notre génération, semblent être plus sensibles au gouffre qui sépare toujours les femmes des hommes dans notre profession, ceux-ci désirant également atteindre un équilibre entre vie professionnelle et vie familiale. Le rôle des jeunes avocates et avocats sera alors important dans les prochaines années afin de poursuivre le travail déjà si bien entamé par les pionnières du droit. Ainsi, la génération X, représentée par une majorité d'hommes, devra s'y faire, qu'ils le veuillent ou non, car si la poussée des femmes se poursuit dans la même lignée, leurs successeurs risquent d'être majoritairement des femmes. ■



Programme d'Aide aux Membres du Barreau du Québec, à leur conjoint(e) et aux stagiaires et étudiant(e)s de l'École du Barreau

PAMBA

**Dépression
TA CAUSE N'EST PAS PERDUE.**

Stress

Le PAMBA vous offre un accès gratuit à des services de psychothérapie et à des groupes d'entraide.

**Montréal
286-0831**

**Extérieur
1 800 74PAMBA**

Documentation disponible :

www.barreau.qc.ca/organisme/pamba

Dans la plus stricte confidentialité.

Perspectives

Avocats sans frontières : Ou le droit au-delà des limites géopolitiques



Marjorie Houle, journaliste

Avocats sans frontières (ASF) est une organisation non gouvernementale, non partisane et à but non lucratif. Sa section québécoise fondée par M^{es} Dominique-Anne Roy, Pierre Brun et Pascal Paradis et présidée par l'Honorable Claire l'Heureux-Dubé, célèbre, cette année, ses 5 ans d'existence.

5 ans déjà !

En janvier dernier, plusieurs avocat(e)s et membres de la magistrature ont mis à profit leurs talents artistiques et musicaux en présentant un spectacle dînatoire au Club Soda, sous la direction artistique de Mouffe et animé par M^e Sébastien Benoît. Lors de cette activité-bénéfice, la performance des artistes a connu un franc succès, permettant à ASF-Québec d'amasser 60 000 \$, fonds indispensables à la survie de l'organisme et au développement de son action.

ASF-Québec

La mission d'ASF-Québec est de contribuer à la défense des droits des groupes les plus vulnérables dans les pays en voie de développement ou en crise, notamment par le renforcement du nombre d'intervenants de la justice, particulièrement les avocats. Pour ce faire, l'organisme compte sur 75 bénévoles et nombre de partenaires, ce qui a permis une quarantaine de missions dans 9 pays, dont Haïti, le Nigéria et la Colombie où des projets sont actuellement en cours.

Expérience sur le terrain en Haïti

En janvier dernier, M^e Pierre Gagnon de la Commission québécoise des libérations conditionnelles et M^e Hugues Surprenant, criminaliste chez Lapointe Doray Lamoureux Tardif & Surprenant, ont pris part à une mission d'ASF-Québec en Haïti, en collaboration avec l'Université d'État d'Haïti. Leur mandat principal était de dispenser une formation en droit international de la personne, sur les garanties judiciaires et les conditions de détention. Plusieurs étudiants à la maîtrise, juristes, avocat(e)s et membres de la magistrature haïtienne, ont participé aux sessions de formation. Selon M^e Surprenant qui en était à sa première expérience professionnelle internationale, « les échanges furent très dynamiques », permettant aux avocats québécois d'échanger avec leurs collègues haïtiens sur nombre de sujets. Pourquoi s'impliquer auprès d'ASF ?



M^e Pierre Gagnon et M^e Hugues Surprenant lors de la mission en Haïti.

M^e Surprenant répond d'emblée qu'il s'agit d'une expérience enrichissante, tant sur le plan personnel que professionnel, favorisant un partage de connaissances et de compétences ainsi que la familiarisation avec une autre culture juridique. M^e Surprenant souhaite d'ailleurs répéter l'expérience en juin prochain. ■

Pour plus d'information sur ASF-Québec, visitez le <http://www.asfquebec.com>.



EXPERTA
Bureau d'Expertise Scientifique
ALCOOLÉMIE • FACULTÉS AFFAIBLIES

SERVICE D'URGENCE ►
RAPPORT REMIS LE JOUR MÊME EN MOINS DE 5 HEURES

Ricardo Cordeiro
B.Sc. Biochimie

www.experta.ca T: 514.924.0275
r.cordeiro@experta.ca F: 514.935.9413

Rencontre

M^e Anne-Marie Boisvert, doyenne : Quand une X enseigne à des Y



Maude Perras, journaliste

Anne-Marie Boisvert est un pur produit de la Faculté de droit de l'Université de Montréal. Elle y a fait son baccalauréat au début des années 80 et est revenue y enseigner après des études supérieures. Elle est doyenne depuis 2004.

Anne-Marie Boisvert est depuis plus de 25 ans une observatrice privilégiée des juristes en herbe, et a pu noter au cours des années les différences entre les générations d'étudiants qui sont passés entre les murs de la Faculté, et qui représentent probablement très bien les étudiants en droit d'un peu partout. L'Extrajudiciaire l'a donc contactée pour discuter des générations X et Y¹.

Sa toute première constatation est que les étudiants qui débarquent à la Faculté de droit depuis quelques années n'ont pas les mêmes bagages que leurs prédécesseurs. C'est que la pédagogie semble avoir bien évolué entre les X et les Y. Les Y, qui bénéficient plus rarement d'une formation classique, n'ont peut-être pas les outils d'analyse, de synthèse et de raisonnement que possédaient les X. Le défi pédagogique est donc différent pour former les étudiants à analyser un texte, et à raisonner en juristes. Selon la doyenne, les étudiants qui ont grandi à l'ère d'Internet et de l'apprentissage dans le plaisir travaillent plus de manière inductive que déductive. Ils veulent être stimulés, relever des défis, et exigent une plus grande performance de leurs professeurs. La Faculté a d'ailleurs organisé en novembre dernier un atelier pour les enseignants portant sur les attentes de la génération Y. La

nouvelle génération a cependant les qualités de ses défauts. « Les étudiants sont aussi curieux qu'avant sinon plus, ils sont beaucoup plus ouverts, ils attendent une perspective internationale ». Par rapport à son prédécesseur, l'étudiant nouveau est impliqué, ouvert sur le monde et conscientisé à l'environnement. Il travaille très bien en équipe et veut participer activement à son apprentissage. Il a besoin d'être rassuré, et cherche des certitudes. Il tient aussi à sa qualité de vie, et recherche l'équilibre entre travail et plaisir.

Un autre changement fondamental s'est opéré depuis ses propres études : la Faculté s'est féminisée, à tout le moins en apparence. Alors que la cohorte étudiante d'Anne-Marie Boisvert était la toute première à atteindre la parité hommes-femmes, les étudiantes forment maintenant entre 70 et 72 % de la clientèle de la Faculté de droit. Les femmes représentent aussi maintenant environ 40 % du corps professoral. Mais selon la doyenne, ce déferlement féminin n'a pas révolutionné le fonctionnement de la Faculté. Les étudiants masculins sont toujours majoritaires sur l'exécutif de l'Association des étudiants, sont très présents dans toutes les sphères de la Faculté et prennent aussi plus de place lors de la période de recrutement et la

**Créer des liens
Donner du soutien**
Service de mentorat 514 866-9392




BARREAU DE MONTRÉAL
 ASSOCIATION DE JEUNES BARREAU DE MONTRÉAL
 YOUNG BARR ASSOCIATION OF MONTRÉAL

course aux stages. Car même si elles sont majoritaires, les étudiantes en droit auraient généralement un peu plus de difficulté que leurs collègues masculins à dénicher un emploi qui leur conviennent.

La Faculté de droit s'est aussi internationalisée avec les années. Ses étudiants sont de toutes les origines et parlent plusieurs langues. Avec l'explosion des technologies et des moyens de communications, les limites territoriales n'existent presque plus pour eux. Les programmes d'échanges à l'étranger sont toujours aussi populaires, et les étudiants s'attendent à ce que leur apprentissage leur offre une approche internationale. Et en ces temps d'accommodements raisonnables, de discours sur l'application de la charia et de tribunaux rabbiniques, l'aspect multiethnique du corps étudiant cause-t-il des tensions ? Pas vraiment, répond Anne-Marie Boisvert, ça amène plutôt une certaine richesse aux débats. En fait, la polémique la plus récente concernait... la publication de textes en langue anglaise dans le journal étudiant !

Et bien que la pédagogie ait évolué avec les étudiants, la matière enseignée a peu changé. Avec les nouvelles technologies, les nouveaux moyens de communication, les enjeux sociaux et la mondialisation, les champs de pratique du droit sont de plus en plus nombreux. Mais comme il est impossible de tout enseigner, le baccalauréat sert surtout à former une bonne tête, et à donner une formation dans les domaines de base, en espérant que les étudiants sauront par la suite utiliser ces compétences et ces habiletés lorsqu'ils seront confrontés à des problématiques plus complexes. Les étudiants d'aujourd'hui ont donc

passablement les mêmes cours obligatoires que les étudiants d'hier, même si, signe des temps, le contenu de ses cours s'est internationalisé, et a changé avec les valeurs de la société.

Autre signe des temps, les étudiants sont plus nombreux à suivre une formation de cycle supérieur. Selon Anne-Marie Boisvert, il s'agit d'un effet de l'ouverture sur le monde. Le



M^e Anne-Marie Boisvert

Québec est le seul endroit en Amérique du Nord où le diplôme en droit en est un de premier cycle. Avec la mouvance des juristes et le nombre important de cabinets nationaux, les étudiants d'ici constatent qu'ils sont plus jeunes et qu'ils sont peut-être moins préparés pour affronter le milieu professionnel, et vont chercher des outils supplémentaires. À l'Université de Montréal, les étudiants de deuxième et troisième cycles représentent le tiers du corps étudiant.

Et finalement, par rapport à leurs prédécesseurs, les Y sont généralement moins idéalistes, plus ancrés dans la réalité, sauf peut-être en ce qui concerne la conciliation de la vie professionnelle avec la vie personnelle. Ils ne veulent pas de la vie de leurs parents qui travaillaient tant, mais espèrent avoir au moins le même train de vie... Anne-Marie Boisvert appréhende un certain choc culturel pour ses étudiants qui débutent leur vie professionnelle.

Mais selon elle, si les universités ont pu s'adapter aux Y, les milieux de travail devront probablement éventuellement en faire autant. ■

1 Nous nous sommes aussi inspirés des conclusions de l'article « Enseigner à la génération Y », publié par la Faculté de droit de l'Université de Montréal dans l'édition 2007-2008 du magazine *Droit Montréal*.



CL JURIDIQUE
Une division de Commonwealth Legal Inc.

LES EXPERTS
CANADIENS EN MATIÈRE
DE E-DISCOVERY



Consultation | Extraction de métadonnées
Filtrage par mot-clé | Capture légale de données
Déduplication | Vérification en ligne sécuritaire
Restauration de bandes de sauvegarde

1-866-LAW-SCAN (529-7226)
www.cljuridique.com

Sous la loupe

Conciliation travail-famille : Quelques avenues à notre portée



Marie-Josée Tremblay, journaliste

Pour bon nombre d'entre nous, l'horloge biologique a sonné ou est sur le point de le faire. Les obligations indissociables d'une pratique vivante, intéressante et rémunératrice sont-elles conciliables avec les impératifs de la vie familiale ? Voici les résultats de notre petite enquête.

Pour la majorité des travailleurs autonomes québécois, un congé de maternité ou parental est bien plus souvent un rêve qu'une réalité. Fort heureusement, le Barreau du Québec a mis en place un programme d'assistance parentale (APTA) qui est entré en vigueur un an avant l'instauration du régime québécois d'assurance parentale.

Sous réserve de remplir les critères établis par le régime, le Barreau offre à chaque nouvel avocat-parent un « bébé-bonus », soit le remboursement de la moitié des cotisations annuelles qu'il ou elle a payées durant l'année, sur simple présentation d'un affidavit et du certificat de naissance de l'enfant.

De plus, si vous n'êtes admissible à aucun autre régime, il est possible que vous puissiez bénéficier, sous réserve de remplir les conditions, d'un versement maximal de 1 500 \$ par mois, pour une durée variant d'un à trois mois, dépendamment de votre situation. Ces prestations visent à vous permettre de combler vos dépenses d'opérations courantes pour la durée de votre congé parental.

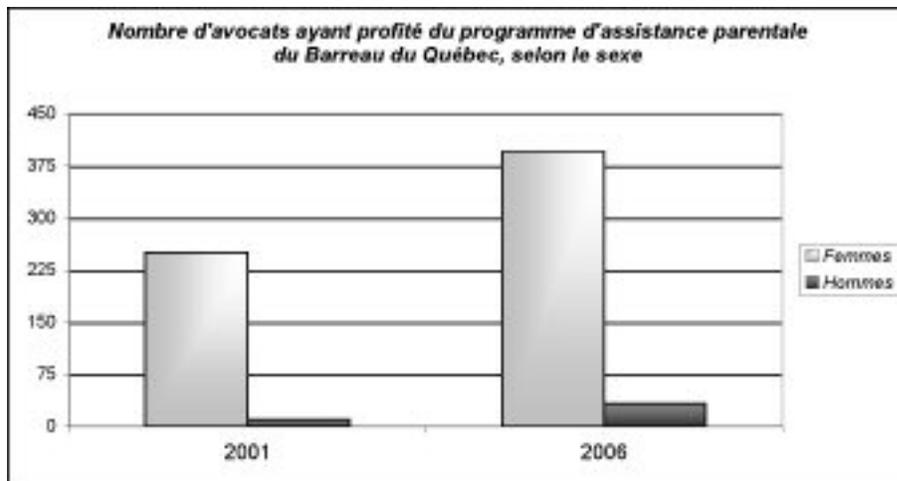
Les déclinaisons d'aménagement sont nombreuses et il est

indispensable de vous informer auprès des responsables du régime afin de déterminer votre admissibilité pour votre cas en particulier. Par exemple, certaines avocates, en plus d'avoir bénéficié du régime gouvernemental québécois, ont aussi pu bénéficier de l'APTA

La conciliation travail-famille après la naissance

Ce n'est pas tout de mettre un petit être humain au monde, encore faut-il être en mesure d'aller le chercher à la garderie à une heure raisonnable et d'éviter qu'il n'y passe la majeure partie de son existence.

Lorsqu'on est à son compte, il est toujours plus facile d'organiser son horaire de travail, mais à défaut de bénéficier des services d'un associé plus ou moins disponible, on se retrouve tout de même avec toute la charge de travail. Il ne reste plus qu'à diminuer le nombre de dossiers traités (et les honoraires dans notre poche) et de limiter les soirées disponibles pour recevoir les clients... pour les recevoir le samedi matin ! La gymnastique organisationnelle nécessaire s'apparente alors plutôt aux prouesses d'un contorsionniste.



Source : Barreau du Québec

L'avocat salarié peut bénéficier d'un congé parental complet d'une année ou plus à la naissance de l'enfant, mais très souvent il (et plus souvent elle) doit, dès le moment où il retourne au travail, offrir la même disponibilité qu'avant la naissance de son p'tit bout de chou. La technologie permet d'en sauver quelques-uns, mais il est encore aujourd'hui très difficile de bénéficier d'un poste à temps partiel ou d'horaires plus flexibles si on veut avoir un poste d'importance au sein d'une organisation.



M^e Sonia Struthers, associée chez McCarthy, Tétrault.

Pour ceux et celles qui travaillent au sein de gros cabinets, le premier réflexe est de croire que d'avoir une famille et une carrière intéressante est totalement illusoire, qui plus est, si l'on aspire au titre d'associé. Est-ce bien toujours vrai ?

Un exemple à suivre

M^e Sonia Struthers a 46 ans. Elle est mère de deux enfants et elle est associée chez McCarthy, Tétrault, un cabinet qui compte, dans tout le Canada, environ 650 avocats et de nombreux employés de soutien. Lorsqu'elle a reçu son diplôme de la faculté de droit de l'Université McGill en 1987, on comptait déjà environ 45 % d'étudiantes au sein de la faculté. Elle croyait alors que le milieu du travail allait naturellement s'adapter à cette réalité et que bientôt ce même pourcentage se répercuterait dans tout le milieu juridique, autant auprès des juges que des avocats. Mais bien rapidement, la réalité l'a rattrapée. Elle a donc pris le taureau par les cornes et elle s'est impliquée dans le comité des femmes de son cabinet. Elle est aujourd'hui représentante du Québec auprès du Réseau des femmes du cabinet.

Parmi les nombreux outils qui sont étudiés et qui ont été développés en collaboration avec ce comité pour retenir les talents féminins, les avocats de McCarthy, Tétrault peuvent compter sur une intéressante politique de conciliation travail-famille. Chaque avocat nouvellement parent et de retour au travail peut, à certaines conditions, négocier, au cas par cas, avec la direction des modalités de travail flexibles qui prévoient, avec un ajustement à la rémunération, autant les heures facturables que celles qui ne le sont pas. Cette entente prévaut pour une année et peut, dans certains cas, être renouvelée à échéance.

Évidemment, l'ascension professionnelle de l'avocat concerné est temporairement ralentie mais, de l'avis de M^e Struthers, de tels aménagements ne nuisent pas à la carrière de la personne qui le demande. L'attitude de la haute direction face à la politique parentale du cabinet a considérablement évolué au cours des dernières années. L'organisation du travail par équipe permet de pallier les absences de l'un des membres et les hommes ne sont pas en reste. Au cours des trois dernières années, plusieurs nouveaux papas ont bénéficié de congés allant de deux à trois mois. Il demeure que la conciliation travail-famille est une réalité beaucoup plus féminine, malgré l'évolution des mentalités, et qu'au 31 décembre 2007, la totalité des 12 avocats bénéficiant d'un tel programme chez McCarthy, Tétrault était des femmes.

Avec environ 70 % de femmes diplômées auprès des facultés de droit québécoises en 2007, espérons que les politiques évolueront pour convaincre les avocates qu'elles ont une véritable place dans la profession qui n'est pas totalement irréconciliable avec leurs aspirations familiales. ■

Pour plus d'informations :

Visitez le site du Barreau du Québec et rendez-vous à l'adresse suivante www.barreau.qc.ca/avocats/services/assistance-parentale/index.html.

De nombreuses informations sont aussi disponibles sur le site du gouvernement du Québec au www.naissance.info.gouv.qc.ca/fr/index.asp.



Tirez profit de notre expertise !

Pour une sécurité financière

- Assurance vie
- Assurance santé
- Assurance invalidité
- Assurance entre associés

Pour une croissance financière

- Produits de rentes
- Produits d'épargne-retraite
- Fonds distincts
- Fonds communs de placement



SFL
Partenaire de Desjardins
Sécurité financière



SFL PLACEMENTS
Cabinet de services financiers

7305, boul. Marie-Victorin, 4^e étage • Brossard, Qc J4W 1A6
 Tél. :450-672-1758, poste 248 • Téléc. :450-672-4299
 Courriel : ajfm@sfl.qc.ca • www.conseils-financiers.ca/ajfm

Sacha-Olivier Lafond • Jean Turcotte • Kevin Vallée
 Conseillers autonomes
 Conseillers en sécurité financière et représentants en épargne collective

L'AJBM en vrac

Avis d'assemblée générale annuelle et Avis de mise en candidature

La prochaine assemblée générale annuelle des membres de l'AJBM se tiendra le mercredi 14 mai 2008, à partir de 18h00, à l'Hôtel Reine Elizabeth, salon St-François. L'ordre du jour sera le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Lecture de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 30 mai 2007.
4. Réception des états financiers pour l'exercice 2007-2008.
5. Nomination des vérificateurs pour l'exercice 2008-2009.
6. Dépôt du rapport annuel du président.
7. Ratification des gestes posés par le Conseil de l'AJBM pour l'exercice 2007-2008.
9. Communication du résultat des élections, le cas échéant.
10. Varia.
11. Levée de l'assemblée.

Les membres de l'AJBM auront alors l'occasion de poser toute question qu'elles ou ils jugeront pertinente à l'égard du rapport des administrateurs, des états financiers ou des affaires de l'AJBM.

Toute personne qui est membre votant de l'AJBM peut soumettre sa candidature comme administrateur ou comme premier vice-président.

Est membre votant de l'AJBM toute avocate ou tout avocat assermenté(e) le ou après le 1^{er} mai 1998 et dûment inscrit au tableau de l'ordre du Barreau du Québec, section de Montréal. Est également membre votant de l'AJBM, toute avocate ou tout avocat assermenté(e) le ou après le 1^{er} mai 1998, dûment inscrit au tableau de l'ordre du Barreau du Québec et qui a payé sa cotisation annuelle.

Est éligible au poste de présidente ou président toute personne qui est membre votant de l'AJBM et qui a déjà siégé comme membre du Conseil, sauf dans le cas où aucun membre ayant déjà siégé comme membre du Conseil ne pose sa candidature.

Il y aura trois scrutins distincts pour le poste de présidente ou président, le poste de première vice-présidente ou premier vice-président et les douze postes d'administrateurs.

Les bulletins de mise en candidature (disponibles www.ajbm.qc.ca) doivent être transmis au président d'élection au moins 21 jours avant la date fixée pour l'assemblée générale annuelle des membres de l'AJBM et la tenue du scrutin. Ce bulletin doit être dûment signé par la candidate ou le candidat de même que par 10 autres membres votants de l'AJBM. Tout bulletin de mise en candidature dûment complété doit donc parvenir par courrier ou télécopieur au siège de l'AJBM au plus tard le mercredi 23 avril 2008, à 17 h à l'adresse suivante:

Association du Jeune Barreau de Montréal
Maison du Barreau
445, boul. St-Laurent, bureau 325
Montréal (Québec) H2Y 3T8
Téléphone : 514.954.3450
Télécopieur : 514.954.3496

Élections (s'il y a lieu)

Consultez le site Internet www.ajbm.qc.ca dès le 24 avril 2008 pour voir la liste des nouveaux administrateurs ou, s'il y a plus de candidatures que de postes, la liste des candidats aux 12 postes d'administrateur, à la première vice-présidence et à la présidence de l'AJBM.

Dans ce dernier cas, l'élection aura lieu le mercredi 14 mai 2008. Les bureaux de scrutin seront alors ouverts de 8 h à 16h au Salon des avocats au Palais de Justice de Montréal et de 16h30 à 18h à l'hôtel Fairmont Le Reine Elizabeth, Salon Yamaska.

Un bureau de vote par anticipation sera ouvert pour une période d'une journée entre 10 h et 17h le vendredi 9 mai 2008, au Secrétariat permanent de l'AJBM situé au bureau 325 de la Maison du Barreau. Pour voter par anticipation, l'électrice ou l'électeur devra déclarer à la scrutatrice ou au scrutateur qu'il a des raisons de croire qu'il lui sera difficile de voter le jour de l'assemblée générale annuelle des membres de l'AJBM.

Droit de vote et dépouillement

Seuls les membres votants en règle de l'AJBM pour l'exercice 2008-2009, soit du 1^{er} mai 2008 au 30 avril 2009, auront droit de vote lors de l'élection. Chaque candidate et candidat aura le droit de nommer une représentante ou un représentant pour assister au dépouillement du scrutin.

(s) M^e Nicolas Plourde, Président d'élection

(s) M^e Antoine Aylwin, Secrétaire général de l'AJBM

Colloque Droit, Affaires et Développement Durable : Heure du bilan

Le 22 février 2008, l'Association du Jeune Barreau de Montréal a tenu son Colloque Droit, Affaires et Développement Durable, qui visait à vulgariser les concepts et à analyser les impacts commerciaux et juridiques du développement durable. Soixante-dix participants ont pris part à l'événement, qui fut couronné d'un grand succès.

La journée a débuté avec la conférence de M^e Jean-François Girard, qui n'a pas manqué de faire prendre conscience aux participants de l'important rôle que jouent les municipalités dans le développement durable au Québec. Par la suite, s'en est suivie la conférence de M^e Marc-André Boutin, qui a entre autres permis de mieux comprendre les enjeux de l'importante cause *Ciment Saint-Laurent*, qui sera entendue sous peu par la Cour Suprême du Canada. Lors de la troisième conférence, M. Léon Bitton a entretenu de façon fort intéressante les participants sur les enjeux et opportunités d'affaires que pourrait représenter une bourse du carbone à Montréal. Finalement, la journée s'est clôturée par un dîner-conférence animé par M. Steven Guilbeault, qui a su présenter de façon très convaincante les grands enjeux du développement durable soulevés par la problématique des changements climatiques. Les résumés de ces quatre conférences seront sous peu disponibles sur le site Internet de l'AJBM.

Enfin, le comité organisateur désire remercier les commanditaires, sans qui la réalisation de cet événement n'aurait pu être possible : Loto-Québec, McMillan Binch Mendelsohn, DDH Environnement et les Éditions Yvon Blais.

De gauche à droite : M^e Mathieu Piché-Messier, M^e Evelyne Leblanc, M^e Marie-Christine Demers, M. Steven Guilbeault, M^e Alain Brophy et M^e Anne-Marie Robichaud.



Deux avocates québécoises parmi les 100 femmes les plus influentes du Canada



M^e Nicolette Kost-de-Sèvres

L'Association du Jeune Barreau de Montréal a le plaisir d'annoncer la nomination de M^e Nicolette Kost-de-Sèvres, membre du conseil d'administration de l'AJBM à titre de présidente sortante et Secrétaire corporative adjointe de Transat A.T. inc., et de M^e Martine Turcotte, Chef du service juridique de BCE Inc., à titre de récipiendaires du prix des Canadiennes les plus influentes au Canada. M^{es} Kost-De Sèvres et Turcotte se sont vu décerner le prix à Toronto en novembre 2007 et à Montréal le 21 février dernier dans le cadre du prestigieux *Canada's Most Powerful Women Top 100 Awards*.

Le *Canada's Most Powerful Women Top 100* est décerné par un comité indépendant sous l'égide du *Women's Executive Network*, un organisme canadien basé à Toronto et voué à la reconnaissance du leadership des femmes canadiennes, et par la *Richard Ivey School of Business*.

L'AJBM en vrac

Que faites-vous samedi après-midi ?

À chaque année, le Comité des services juridiques pro bono de l'AJBM organise, lors d'une fin de semaine du mois d'avril, une clinique téléphonique au cours de laquelle le public a accès gratuitement à une consultation juridique avec l'un de nos membres bénévoles. À cette fin, l'AJBM dispose d'un centre d'appels, dans lequel nous réunissons environ une trentaine d'avocats bénévoles. Ceux-ci se relaient durant deux jours (samedi et dimanche) pour prendre les appels téléphoniques des citoyens afin de répondre gratuitement à leurs questions d'ordre juridique.

La 18^e édition de la clinique juridique téléphonique aura lieu les 26 et 27 avril 2008, de 9 h à 17 h.

Nous recherchons des avocates et des avocats œuvrant dans différents champs de pratique prêts à donner quelques heures de leur temps durant l'une ou l'autre des journées. Par le passé, la clinique a connu un vif succès, les questions les plus fréquentes portant surtout sur le droit de la famille, le Code de la sécurité routière, le marché du travail et les troubles de voisinage.

En grande primeur cette année, l'Association du Jeune Barreau de Laval et l'Association du Jeune Barreau de Longueuil participeront à cette édition de la Clinique juridique.

C'est tellement valorisant pour les bénévoles et tant apprécié par les citoyens du Québec... Aidez-nous à contribuer à l'amélioration de l'accessibilité à la justice : inscrivez-vous en composant le 514.954.3450

Ce que vous manquerez le 21 avril 2008 au Centre Mont-Royal...

Sous la coprésidence d'honneur de:

- **JENNIFER STODDART**
Commissaire à la protection de la vie privée du Canada
- **PIERRE TRUDEL**
professeur et titulaire de la Chaire L.R. Wilson sur le droit des technologies de l'information et du commerce électronique de l'Université de Montréal

Un choix d'ateliers pratiques et d'experts traitant, entre autres, de:

- Salles virtuelles de transaction
- Informatisation des tribunaux
- Dépôt électronique
- Preuve électronique (E-Discovery)
- Gestion électronique des litiges
- Extranets et Intranets
- Sécurité des données
- Bureau sans papier
- Signature électronique
- Identité en ligne et vie privée
- Cybercriminalité
- Déontologie
- Pratiques exemplaires
- Blogs pour avocats
- Contrats électroniques
- Recherches WHDIS
- Métadonnées

...si vous n'êtes pas inscrit à

leg@LITITI

La plus importante conférence au pays sur le potentiel et l'impact des technologies de l'information pour la pratique du droit.

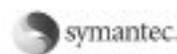
Une activité organisée par :



avec



Cet événement est parrainé par :



Détails et inscriptions:

www.legalit.ca
info@legalit.ca

(514) 954-3450
Réservez tôt

Avec la participation d'une quarantaine d'experts de premier plan, incluant des membres de la magistrature:

- **Hon. Nicole Duval-Healer**
Cour d'appel du Québec
- **Hon. André Wery**
Cour supérieure du Québec
- **Hon. Colin L. Campbell**
Cour supérieure de l'Ontario
- **Hon. René de la Sablonnière**
Cour du Québec

Une conférence destinée à tout praticien du droit ou d'activités connexes telles que gestion ou informatique appliquée au droit.

Dites-le à vos collègues.

Nombreux prix de présence.

TARIF*	Membre**	Non-membre
Jour complet	150 \$	250 \$
Deux jours***	100 \$	140 \$
Méti-conférence	80 \$	130 \$

* Taxes applicables en cas

** Membre de l'AJBM, étudiant ou étudiant

*** exclut méti-conférence

POUR TOUT SAVOIR

À surveiller : prochain sondage de l'AJBM

Horizon XY : Le Comité ad hoc sur les états généraux de l'AJBM a mis sur pied un sondage dans le but de mieux connaître ses membres et faire le point sur nos défis personnels et professionnels.

Ce sondage confidentiel nous permettra d'obtenir des renseignements fiables qui seront compilés et vous seront retransmis après analyse.

Pour ce faire, nous aurons besoin d'un peu de votre temps et de votre collaboration afin d'obtenir le plus haut taux de participation possible.

Passez le mot et allouez un peu de temps à votre horaire ce printemps pour répondre au questionnaire de l'AJBM ! Des détails dans le prochain cyberbulletin. Nous vous remercions pour cette collaboration utile et souhaitée.

Cocktail-dîatoire à la Place des Arts : Première montréalaise du ballet MADAME BUTTERFLY



L'AJBM est fière de s'associer aux Grands Ballets Canadiens de Montréal afin de vous offrir de participer à cet événement unique et prestigieux.

Le 1^{er} mai prochain, les Grands Ballets Canadiens accueilleront le Houston Ballet, l'une des meilleures compagnies de ballet aux États-Unis. En grande première montréalaise, elle nous présentera la déchirante histoire de Madame Butterfly, dans une version chorégraphiée par le directeur artistique Stanton Welch.

Inspiré de l'opéra de Puccini, ce ballet relate la tragique histoire de la ravissante geisha Cio-Cio-San, passionnément amoureuse d'un officier de marine américain, le cynique Pinkerton, au point de renoncer aux conventions sociales et de renier sa famille. L'une des plus grandes histoires d'amour jamais écrites !

Ne manquez pas cet événement qui sera précédé d'un cocktail-dîatoire organisé par l'AJBM ! Cette soirée est l'occasion idéale pour inviter vos clients ainsi que votre conjoint(e). Réservez tôt, le nombre de billets est limité.



Cocktail dîatoire suivi du ballet Mme Butterfly

Salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts

Judi 1^{er} mai dès 18h30, représentation à 20h00

Coût de la soirée : 60 \$ (taxes incluses)

Réservation jusqu'au 28 avril 2008 au secrétariat de l'AJBM : 514.954.3450 ou ggagnon@ajbm.qc.ca

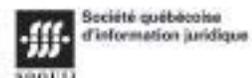
AVEC SOQUIJ, COUVREZ 360°



DES OUTILS ESSENTIELS POUR COUVRIR
TOUS LES ANGLES D'UN DOSSIER.

SOQUIJ vous donne une vue complète de l'information juridique québécoise, de la jurisprudence à la doctrine en passant par les plumitifs.

Pour mieux connaître nos services, visitez soquij.qc.ca ou communiquez avec nous au 514 842-8745, au 1 800 363-6718, sans frais, ou à info@soquij.qc.ca.



Complice
de vos succès

From Deserts to Glitters : A Business Exploratory Mission Unlike Any Other



Karen A. Abugaber, collaboration spéciale

After months of preparation, the time had finally arrived. My bags were packed for an exciting adventure to the United Arab Emirates. A delegation of various Quebec organizations was invited to the UAE by the Sheikha Sayad Saqer Sultan Al Qassimi, Sheikha of the Emirate of Sharjah. The latter is a smaller and lesser known emirate of the UAE often forgotten in the shadow of the more luminous Emirate of Dubai.

The SAJE Montreal-Centre (Service d'aide aux jeunes entreprises du Montréal-Centre) had organized this exploratory mission at the special request of the Sheikha who wished to encourage business development between local and Quebec businesses.

The members of the delegation were carefully selected by the SAJE Montreal-Centre from the following professional areas: legal, financial, academic, construction, agri-food, software development and several others. It was hoped that the variety and scope of the group would leave a strong impression on our UAE counterparts upon our arrival. As a minimum, a strong bond was sure to develop amongst the Quebec delegation.

On the day of our departure, Air France was plagued with a strike. Evidently, the trip was not to be without complications. Over twenty hours had elapsed when we finally arrived at the Dubai International Airport. Despite the jet-lag and the fatigue, setting foot in the Middle East for the first time was quite a culture shock. English script coexisted with Arabic writing, men were dressed in traditional white "jalabayas" and head scarves, and women were fully clad in black dresses and veils. However, one could not help but notice the European designer logos on their luggage, purses, jewellery and sunglasses. What first seemed somewhat peculiar gave way to a manifestation of a very modern and consumerist life. This international hub was a mere foretaste of what awaited me as I had yet to set foot outside the walls of the airport.

Regrettably, my luggage had not followed me on this whirlwind voyage and thus I remained a little distraught for I had meetings scheduled at the Sharjah Chamber of Commerce. Thankfully, a well-packed carry-on allowed me to rid myself of my running shoes and travel gear and replace it with a more suitable look to greet the President of the Chamber of Commerce, Sheikh Mohamed Khaled Al Qassimi. Not long after my arrival, a young woman having her own law practice in Sharjah introduced herself to me and gave me a quick lesson on the court system and its difficult access to foreign attorneys. She explained that, but

for a few exceptions, nationals are the only ones permitted to plead before the courts. However, she also mentioned that the Dubai International Arbitration Centre promotes the settlement of disputes between foreigners through arbitration thus avoiding the domestic courts.

Our gracious hostess had planned a visit to the Sharjah Airport International Free Zone (SAIF Zone) for the delegation. We were briefed on the SAIF Zone and its inherent advantages. Being strategically positioned to allow easy access by water, air and land, it is often used as a point of entry in the UAE. This zone was created to offer fiscal benefits to foreigners while also allowing them to



avoid bureaucratic formalities. Free zones are also prevalent in other emirates, and have attracted such corporate giants as Microsoft, HP, IBM, CNN and Reuters, just to name a few.

I had the pleasure of meeting other attorneys in Dubai, including an Australian woman working for a prestigious UAE-based firm. She boasted about the life of expatriates. However, she emphasized that this bustling city is not all fun and play. Business is business after all! Both locals and expatriates are driven to make money and to render a first-



class service to their national and international clients. The UAE maintains openness to hard-working entrepreneurial peoples from around the globe regardless of color, religion or tongue. As a testament to this prevalent business acumen, numerous conglomerates have embraced the UAE as their country of choice for their Middle Eastern operations.

Our final day was spent on a jeep safari tour in the desert. It was a fun-filled roller coaster ride intended for the daredevils amongst us, all against a stunning backdrop of sand dunes. We were later treated to a camelback stroll and a traditional dinner in the desert.

Whether by day or by night, the views of the city-emirate were breathtaking. To set one's eyes on the Burj el-Arab is awe-inspiring. To witness the erection of the Burj Dubai is astonishing. To see the hundreds of cranes decorating the skyline is mindboggling. To fly over the superb villas that grace the man-made islands known as The Palm is impressive. To hover in a helicopter above the world in the making is astounding. To catch a glimpse of green patches of perfectly manicured lawns in the middle of the desert is outlandish. To watch skiers race down a slope in a majestic shopping mall while it swelters outdoors is puzzling. To be blinded in the Diamond and Gold District by the glittering showcases is jaw-dropping. To stroll down a creek in a gondola in the midst of a regal complex resembling an ancient Arabian citadel is mystifying. The marvellous thing about this city-emirate is that absolutely every corner offers a true, world-class marvel.

The SAJE Montreal-Centre merits many accolades for the success of this business development mission. In addition to the pleasant relations that developed, travelling to the Middle East, and more particularly, to the United Arab Emirates, was an eye-opening experience that allows one to debunk the many myths associated with that part of the world. The Emirate of Dubai is the epitome of an avant-garde, effervescent and thriving city. It is so easy to forget that this glass and steel metropolis once sat in an ocean of sand. ■

Conseiller juridique, 2-5 ans, droit commercial

Notre client est une compagnie publique considérée comme un chef de file dans son secteur d'industrie, avec des installations et des activités dans le monde entier.

Pour mieux répondre à ses besoins, il est à la recherche d'un conseiller juridique cumulant entre 2 et 5 ans d'expérience en droit commercial pour joindre son département des affaires juridiques, déjà composé de plusieurs avocats. Relevant du vice-président affaires juridiques, vous conseillerez le département des achats dans la négociation et la rédaction de contrats commerciaux d'envergure dont la valeur varie de quelques milliers à plusieurs millions de dollars. Vous agirez aussi comme personne ressource pour faciliter la coordination des projets et les relations avec les différents fournisseurs, et bénéficierez d'une bonne marge d'autonomie dans l'accomplissement de vos fonctions.

Si vous souhaitez faire le saut en entreprise ou continuer à y acquérir des connaissances, si l'esprit d'équipe et la bonne collaboration sont aussi importants pour vous que la bonne qualité du travail rendu, contactez-nous.

Vous devez être bilingue, tant à l'oral qu'à l'écrit, et être membre du Barreau du Québec pour vous qualifier. N/Réel : 12974

Faites parvenir votre cv sans plus tarder, accompagné de vos résultats académiques, à Dominique Tardif à dtardif@zsa.ca.

M^r Dominique Tardif
Téléphone : 514 228-2880 poste 320
Télécopieur : 514 228-2889
Courriel : dtardif@zsa.ca



ZSA Recrutement Juridique : 1470, rue Peel, bureau 725 Montréal H3A 1T1

LE CABINET DE RECRUTEMENT JURIDIQUE AU CANADA

Art de vivre

Deux idées ensoleillées en attendant l'été...



Marie Cousineau, journaliste

Décidément, on ne l'a pas eu facile cet hiver. Je crois avoir passé plus de temps avec ma pelle qu'avec quiconque au cours des trois derniers mois. Aux grands maux, les grands moyens ! Avant que la météo nous permette de sortir minijupes, sandales et compagnie, je vous propose deux sorties pour ajouter un peu de soleil à votre quotidien.

REDÉCOUVRIR CUBA PAR SON ART

Cuba... je l'aime pour ses eaux cristallines, sa chaleur, sa musique rythmée, sa population souriante ainsi que les cocktails à son effigie ! À cette liste, je dois maintenant ajouter son art, aussi coloré que son histoire.

Jusqu'au 8 juin prochain, le Musée des Beaux-Arts de Montréal présente une magnifique exposition sur l'art cubain, qui constitue la plus importante jamais réalisée sur le sujet.



Jorge Arché, Portrait de Mary, 1938

Les visiteurs sont invités à revivre les grands moments de l'histoire de l'art cubain en cinq volets : *Images de Cuba : à la recherche d'une expression nationale (1868-1927)*; *Arte Nuevo : avant-garde et recreation d'une identité (1927-1938)*; *Un style cubain : affirmation et rayonnement (1938-1959)*; *Dans la révolution tout, contre la révolution rien (1959-1979)*; *La révolution et moi : l'individu dans l'histoire (1980-2007)*.

La pièce centrale de l'exposition demeure sans aucun doute l'immense murale collective datant de 1967 réalisée par de nombreux artistes.

L'exposition permet au spectateur de redécouvrir Cuba, une île qui a traversé des enjeux majeurs du XX^e siècle, et ce, à travers quelque 400 œuvres. C'est à ne pas manquer !

¡Cuba! Art et histoire de 1868 à nos jours
Jusqu'au 8 juin 2008
Musée des Beaux-Arts de Montréal
www.mbam.qc.ca

LES SAVEURS DU BRÉSIL



Pas besoin de se rendre à Rio de Janeiro pour vivre l'expérience des « churrascarias », puisque vous en trouverez une en plein cœur du centre-ville de Montréal. La « churrascaria » est un type de rôtisserie très populaire au Brésil. Les serveurs se promènent de table en table, offrant un vaste choix

de viandes à même la broche ayant servi à la cuisson, qu'ils offrent à volonté aux clients.

Pour 30 \$, les serveurs de *La Milsa* vous serviront un généreux assortiment de viandes, incluant entre autres du bœuf, du porc, de l'agneau, du poulet et de la dinde, de même que des salades exotiques et autres accompagnements.

Le menu offre également une assiette de saumon pour ceux qui ne se sentent pas d'attaque pour le menu carnivore.

La carte des vins offre un choix plus que raisonnable, et, pour rendre l'expérience typiquement sud-américaine, je vous suggère d'opter pour un vin du Chili, de l'Argentine ou de l'Uruguay.

Ne partez pas sans avoir goûté à un traditionnel « caipirinha », ce cocktail brésilien à base de cachaca, un alcool fort conçu avec de la canne à sucre, de même que du jus de lime, du sucre et de la glace. Santé ! *Saude !*

La Milsa
1445, rue Bishop
514.985.0777
www.churrascaria-milsa.com

Art de vivre

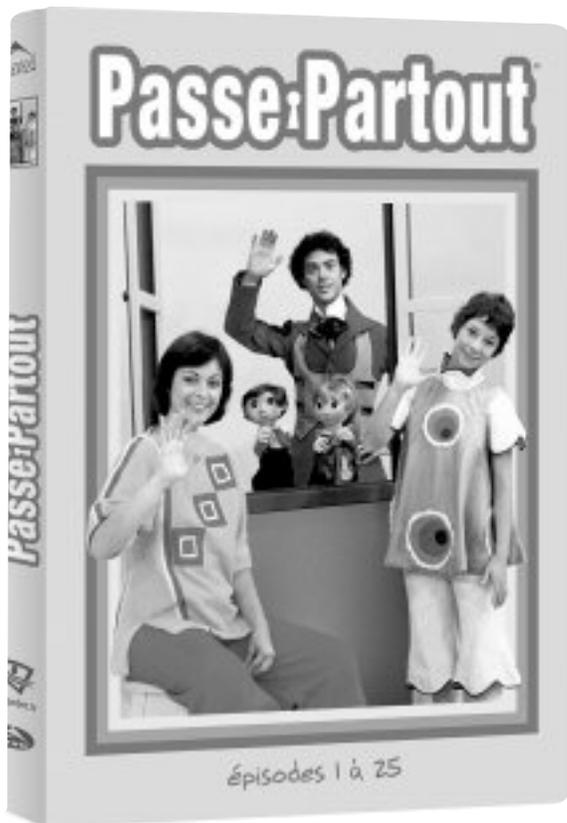
L'autre génération



Charlotte Larose, journaliste

Pour ce numéro sur les générations X et Y, j'ai d'abord cherché à savoir où je me situais dans cette classification. Or, les limites variant selon les différentes études sociologiques, ma quête d'identité générationnelle fut vaine, car je suis tantôt X, tantôt Y. Mon besoin d'appartenance inassouvi, j'entrepris de me trouver une autre génération.

PASSE-PARTOUT



Si vous vous situez aussi à la limite du X et du Y, ou si vous ne vous identifiez pas aux caractéristiques qu'on nous attribue généralement, sachez que vous appartenez malgré tout à une génération. Les membres d'une génération sont ceux qui ont en commun des influences caractéristiques d'une certaine époque et il existe une chose nous ayant marqués profondément qui dicte sans doute nos subconscious. Enfants, où étions-nous systématiquement, tels les disciples d'une étrange secte, quand la petite aiguille était sur le six et la grande sur le 12 ? Devant la télé, à regarder *Passe-Partout*, *Passe-Carreau*, *Passe-Montagne*, *Cannelle* et *Pruneau* prendre vie pour nous saluer.

Passe-Partout fut un véritable phénomène social et avant d'être X ou Y, nous sommes les poussinots et les poussinettes de la génération *Passe-Partout*. Créée dans les années 1970, *Passe-Partout* est un projet du ministère de l'Éducation qui souhaitait développer une version « société distincte » de *Sesame Street*, l'émission éducative américaine où interagissaient personnages vivants et marionnettes, les fameux *Muppets*. Il y eut de fait une version canadienne de *Sesame Street* dans laquelle apparaissait un ours polaire et où étaient intégrés des segments en français, mais au Québec, c'est *Passe-Partout* qui rafla la vedette.

À travers cette émission destinée aux enfants d'âge préscolaire, nous avons appris la confiance en soi, le respect des autres, l'identification des émotions ainsi que plusieurs comptines et chansons qui resteront à jamais gravées dans nos mémoires. Rappelez-vous Perlin qui se retrouve « au

chômage », Madame Coucou qui coiffe Perline d'un Afro ou Mélodie qui perd sa boîte à lunch. *Passe-Partout* mettait en scènes les grands événements de nos petites vies.

Et nous ne sommes pas les seuls à réaliser l'impact que *Passe-Partout* a eu sur nous. On retrouve aujourd'hui des clins d'oeil à *Passe-Partout* dans la publicité, la musique et même au musée puisque le Musée québécois de culture populaire présente actuellement l'exposition « Le phénomène *Passe-Partout* ». Nous avons aussi un livre : « L'opération *Passe-Partout* » de Steve Proulx ainsi qu'un mémoire de maîtrise : « Étude des relations dyadiques parent-enfant telles que présentées par les marionnettes de la série télévisée *Passe-Partout* » de Denise Berthiaume. Encore mieux, le coffret DVD est enfin disponible, 30 ans plus tard, pour qu'on puisse engendrer une génération *Passe-Partout 2* et que les sandwiches au gazon ne tombent jamais dans l'oubli.

Mot du bâtonnier



Gilles Ouimet, bâtonnier

Le bâtonnier est un X !

Je dois vous faire un aveu embarrassant : je n'ai jamais vraiment su à quelle génération j'appartiens. Étant né en 1962, j'ai longtemps cru que je faisais partie de la génération des baby-boomers. Mais à lire ce qu'on dit de cette génération, je ne m'y reconnaissais pas. C'est en préparant le présent texte sur les générations X et Y que j'ai finalement trouvé. Je suis un X ! Ah bon, et puis ? Et puis, rien. Cette révélation n'a rien changé à ma vie et ce sujet ne m'inspire aucune réflexion digne de faire l'objet d'un mot du bâtonnier. Je laisse donc à d'autres le soin de vous divertir sur les différents constats que les sociologues tirent de l'analyse des attitudes et comportements des membres des générations X et Y.

J'ai plutôt décidé d'utiliser cette occasion privilégiée qui m'est offerte de m'adresser aux membres de l'AJBM (et à ceux qui aimeraient encore l'être) pour vous faire mes adieux, puisque je termine mon mandat de bâtonnier le 7 mai prochain. Tout au long de l'année, j'ai eu le plaisir de travailler en étroite collaboration avec votre dynamique président, Mathieu Piché-Messier et toute l'équipe non moins dynamique des administrateurs de votre association. Ce fut pour moi un véritable plaisir ! Je tiens à exprimer publiquement mes plus sincères remerciements à Mathieu et à toute l'équipe pour leur appui inconditionnel durant mon bâtonnat. J'ai particulièrement apprécié leur ouverture d'esprit face aux différents sujets que nous avons eu à aborder. Dès le début de l'année, j'avais annoncé mon intention de permettre aux jeunes de prendre toute la place qui leur revient dans les discussions au sein du Barreau. Je constate que vous avez su brillamment prendre cette place, et ce, au bénéfice de tous, jeunes et moins jeunes.

J'ai eu l'occasion de dire à plusieurs reprises que l'AJBM et ses membres étaient en fait la conscience sociale du Barreau. Je le crois sincèrement. Le travail remarquable des membres bénévoles des différents comités qui offrent des services à l'ensemble de la communauté mérite d'être souligné et encouragé. C'est d'ailleurs particulièrement pour cette raison que le Conseil du Barreau de Montréal a approuvé, au printemps dernier, une augmentation de la subvention annuelle versée à votre association. À voir le travail accompli cette année, je me réjouis de cette décision.

Au cours de la dernière année, le Barreau de Montréal a créé deux (2) nouveaux comités : le Comité sur la diversité ethnoculturelle et l'Écocomité. Les travaux de ces comités portent avant tout sur les questions qui touchent l'avenir de la profession et devraient intéresser tous les jeunes avocats. Le Barreau a besoin de vous. Je vous invite donc à manifester votre intérêt pour l'un ou l'autre de ces comités en communiquant avec M^e Doris Larrivée, au Barreau de Montréal.

Reste la délicate question des relations entre les différentes associations de jeunes avocats du Québec. C'est sans doute un des rares points sur lesquels Mathieu et moi n'étions pas totalement d'accord. Pour ma part, je suis d'avis que l'AJBM devrait faire preuve d'une plus grande ouverture envers les autres associations. Votre association dispose de ressources et d'une tradition qui la place dans une catégorie à part. Pourquoi ne pas en faire profiter l'ensemble des jeunes avocats de la province ? C'est du moins le souhait que je formule au moment de quitter mes fonctions.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de vous représenter. ■

Gilles Ouimet

Éditorial



Pierre-Luc Beauchesne, rédacteur en chef

L'ambivalence du Y

Lorsque je travaille, que je me sens écrasé par les dossiers et tirailé de toutes parts, je pense à la fin de semaine qui s'en vient, et je m'imagine déjà en train de faire une longue promenade en bicyclette. Je serais prêt à tout abandonner, m'enfuir dans les bois, vivre une vie tranquille loin de la ville et pourquoi pas, devenir trappeur. Et, le samedi, lorsque je me retrouve sur mon vélo, je pense au travail, je rêve aux prochains défis que je pourrai relever. J'ai presque hâte d'affronter des journées qui commenceront tôt et qui finiront tard, de manger un sandwich au tofu en quelques bouchées devant l'ordinateur, de devenir une machine juridique. Que se passe-t-il dans ma tête ? Je suis ambivalent.

Qui n'a pas voulu être le meilleur ? À l'école, à la maison, on nous a appris à vouloir nous surpasser. À coups de récompenses et de réprimandes, on nous a élevés pour performer, faire toujours mieux et être le plus efficace possible. Chaque jour, nous nous démenons, nous nous acharnons à nous dépasser. Nous vivons dans un monde obsédé par la performance et nous en sommes arrivés à croire que la vie, c'est peut-être ça finalement : une course où nous franchissons des étapes, accumulons des points, où nous voulons aller le plus vite possible, une course qui ne s'arrête jamais, sauf à la fin, lorsqu'il n'y a plus d'essence, ou lorsque tout casse et que nous sortons de piste. Et le pire dans tout ça, c'est que cette course, nous ne pouvons plus nous en passer, nous nous sommes laissés prendre, et nous en voulons toujours plus. Nous voulons gagner.

En même temps, qui ne s'est pas demandé à quoi ça sert, tout ça ? Qui n'a pas pris quelques secondes pour s'arrêter, regarder autour et s'apercevoir qu'il n'y a pas que cette course, que la vie ne se limite pas à vouloir se surpasser sans cesse ? Contrairement aux générations précédentes, nous sommes de plus en plus sensibles à notre qualité de vie, à ces moments privilégiés où le travail n'existe plus, ces moments de repos où nous goûtons la vie. Nous devenons alors attentifs à des petites choses, qui ne sont pourtant pas petites; nous découvrons la lumière de fin d'après-midi, sentons le mélange d'épices et d'herbes dans une sauce qui mijote au feu, voyons les nuages défilier dans le ciel en s'étirant et le temps se suspendre en un instant qui se décompose sous nos yeux. Nous sentons quelque chose nous traverser, le sentiment d'être en harmonie avec ce qui nous entoure. Les fins de semaine et les vacances deviennent les lieux propices aux joies et plaisirs de la vie. Et nous voulons travailler moins pour vivre plus.

Double personnalité

Notre génération est déchirée entre des extrêmes. Nous voulons à la fois performer et goûter la vie. Nous voulons nous accomplir, nous démarquer dans notre travail, mais sommes-nous prêts à faire les sacrifices pour y parvenir ? Attirés par des contraires, nous sommes des créatures à deux têtes, une espèce d'hydre surgie des années quatre-vingt. Notre génération est Y, peut-être en raison de ces traits opposés de notre identité qui nous séparent.

Nous devons tenter de trouver l'équilibre dans notre ambivalence, vivre avec nos contradictions, faire les choix qui s'imposent et les assumer. Il pourrait y avoir une certaine amertume, une branche de notre Y qui aurait la tête basse, mais bon, il n'y a pas de génération parfaite encore ! ■

Pierre-Luc Beauchesne

À NOTER À VOTRE AGENDA

AVRIL 2008

Heure : 7h45 à 19h00

21

Heure : 9h00 à 17h00

Endroit : Bureaux du Groupe Investors,
1 rue Holiday, Suite 401, Tour Est,
Pointe-Claire

26-27

MAI 2008

1

SIMULATION DE PLAIDOIRIE

Heure : 18h00 à 21h00

Endroit : Palais de justice de Montréal,
1, rue Notre-Dame Est

12

Endroit : Maison du Barreau,
445, boul. St-Laurent

13

14

Heure : 18h00

Endroit : Hôtel Reine Élisabeth, salon St-François

14

L'AJBM contribue à la protection de l'environnement
Chorus art blanc fini soie, 50 % fibres recyclées et
25 % fibres post-consommation



Entièrement recyclable -
le choix responsable

EXTRAJUDICIAIRE

Prière de recycler après lecture

JUIN 2008

10